



**PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 25 MAI 2020**

Celui-ci s'est réuni **A LA SALLE DES FETES DE LA VIGNETTE** à titre **exceptionnel** en raison de la crise sanitaire du COVID 19, après convocation du 19 mai 2020, sous la présidence de :
Mme Christianne MAURON, Doyenne de l'assemblée

Etaient présents :	M. Luc ALLEGRETTI - Mme Juliette AUGERT - M. Xavier BOSSAN - Mme Sylvie COMUZZI - M. Pascal CURTET - Mmes Françoise DESMIDT - M. Louison DONIER - Mme Maguy EMPEREUR - Mme Mathilde FAVRE - M. Hervé GARBE - Mme Pascale GOUILLOUX - Mme Edda GRASSET - Mme Isabelle GREGIS - M. Raymond JOYARD - Mme Christianne MAURON - M. Michel MOINE - M. Christophe PERROUSSET - M. Jean-Marie PONCET - Mme Claire ZARA-MARMETH
Excusé :	NEANT
Pouvoir :	NEANT
Secrétaire de séance :	Mme Juliette AUGERT

Ouverture de la séance à 19h par M. Michel COLLETAZ, Maire sortant.

ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal, Mme Christianne MAURON, a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Elle a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 19 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée au second alinéa de l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 était remplie.

ELECTION DU MAIRE

Madame Sylvie COMUZZI, seule candidate à l'élection du Maire, a été élue Maire au 1^{er} tour par 18 voix pour et 1 vote blanc

CREATION DES POSTES D'ADJOINTS

Le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Nombre d'adjoints

Mme le Maire, nouvellement élue, a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 5 adjoints au maire au maximum. Elle a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de 5 adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à 5 le nombre des adjoints au maire de la commune.

ELECTION DES ADJOINTS

M. Raymond JOYARD propose sa liste d'adjoints qui est élue au 1^{er} tour de scrutin par 18 voix pour et 1 bulletin blanc et composée comme suit :

Mme Christianne MAURON

M. Michel MOINE

Mme Françoise DESMIDT

M. Xavier BOSSAN

INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

En raison de la crise sanitaire actuelle du COVID 19, il a été décidé que les conseillers municipaux prendront rang par la priorité d'âge lors du prochain conseil municipal.

Mme Sylvie COMUZZI, M. Raymond JOYARD, Mme Christianne MAURON, M. Michel MOINE, Mme Françoise DESMIDT, M. Xavier BOSSAN, Mme Juliette AUGERT, M. Pascal CURTET, M. Luc ALLEGRETTI, Mme Edda GRASSET, Mme Isabelle GREGIS, M. Christophe PERROUSSET, M. Jean-Marie PONCET, Mme Pascale GOUILLOUX, M. Hervé GARBE, Mme Maguy EMPEREUR, Mme Claire ZARA-MARMETH, Mme Mathilde FAVRE, M. Louison DONIER



Mme Sylvie COMUZZI, Maire d'Izernore a procédé à la lecture de la CHARTE DE L'ELU LOCAL

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 9 mars 2020 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

Mme Sylvie COMUZZI,
Maire d'Izernore

Mme Juliette AUGERT,
Secrétaire de séance



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/05/2020